



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE-RENDU DE REUNION DE COMITE DU 22/10/2022 EN PRÉSENTIEL À LA SCC A AUBERVILLIERS

Présents : les 8 membres du comité sont présents.

Début de réunion : 15H00.

Selon l'ordre du jour :

1 – Fonctionnement du comité :

Les modifications d'affectations et de siège, décidées par le comité du 22/10/2022 pour remplacer le président démissionnaire, doivent être entérinées par les autorités administratives et la SCC.

La réorganisation du comité demande une mise en place d'exécution des fonctions qui prendra effet après accord des organismes précités.

Gérard BERNIER le nouveau trésorier se déplacera chez Jocelyne SCHOEN, trésorière devenue présidente, pour prendre en compte l'ensemble des dossiers comptables.

La période de latence est estimée à environ 1 mois.

Les dossiers courants continueront à être traités sans interruption par tous les membres du comité.

2 – Approbation de comptes rendus de réunions :

Les comptes-rendus de l'Assemblée Générale du 11/06/2022 et de la réunion de comité du 20/09/2022 n'ayant pas été contrôlés par les membres du comité, leur approbation est reportée.

Les comptes-rendus sont disponibles sur la GSuite et devront être vérifiés et visés avant la prochaine réunion de comité.

Le compte-rendu de comité du 22/07/2022 a été approuvé en séance du 20/09/2022.

3 – Demande dérogation de saillie :

Madame KIPPER GREFF Laurence a déclaré une portée involontaire à haute consanguinité. La SCC lui a demandé de produire l'accord du club avant de l'enregistrer.

Après étude du dossier, le comité demande à Madame KIPPER GREFF de lui adresser rapidement les tests ADN et de parenté entre les géniteurs et les chiots nés de l'accouplement, pour prendre une décision.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

4 – Olivier MASSOT : information carte de membre + Word Press :

Depuis la démission de Marie TILLIARD, Monsieur Olivier MASSOT a été mandaté par Jocelyne SCHOEN pour régler et réguler les dossiers dépendant du site.

Il a exécuté l'ensemble des demandes avec promptitude et efficacité.

Une réunion entre Stéphanie MELZER, Marie TILLIARD, Jocelyne SCHOEN et Olivier MASSOT est à prévoir pour comprendre le fonctionnement des dossiers du site et les évolutions possibles.

5 – NE 2023 :

Gérard BERNIER, membre de la délégation Languedoc-Roussillon qui va accueillir la NE 2023, coordonne avec la déléguée, Sophie SANTI, les différentes manifestations autour de la NE.

Il produit un compte rendu verbal de l'avancement des dossiers à traiter.

6 – Devis photos NE 2023 :

Les devis arrivés de 3 photographes professionnels devant réaliser les photos selon le cahier des charges établi par le comité ne peuvent être débattus, faute de temps.

7 – Élections 2023 : devis Géraldine LAVERGNE :

Décision reportée à la prochaine réunion.

8 – Élections 2023 : huissier collecteur :

Gérard BERNIER est chargé de contacter plusieurs huissiers de la ville de Narbonne, située au plus près du lieu des élections, pour obtenir des devis selon un cahier des charges évolutif.

9 – Auracle :

Le dossier est au point mort car Monsieur LAGET a arrêté toutes ses participations au dossier.

Il faudrait contacter Sébastien JACOPS pour demander à Alexis BRUN s'il peut trouver une solution possible, en l'état.

10 – Feuille généalogique (rose) du CAT :

L'ordinateur, avec le logiciel générant les feuilles généalogique du CAT, se trouve au domicile d'Agnès DE FRANCE. Elle réalise l'édition et l'envoi de ces feuilles.

Suite à son indisponibilité momentanée, les demandes de feuilles généalogiques s'empilent et ne peuvent pas être imprimées. Nos adhérents attendent avec impatience les feuilles roses demandées.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

Le comité, pour régulariser la situation et anticiper une problématique plus importante, souhaite réaliser des sauvegardes périodiques de la base de données des feuilles.

Michel BONNET se propose de contacter Agnès DE France pour préparer le transfert informatique. Après autorisation, il aimerait être accompagné de Pierre Alexis DEZARD pour cette opération.

11 – Décompte NE 2022 :

Jocelyne SCHOEN confirme que les comptes des différents modules annexes et de la NE 2022, restés en attente avec la déléguée de Normandie, faute d'éléments comptables justificatifs, sont réglés.

12 – Subventions Centrale Canine :

Jocelyne SCHOEN annonce que la subvention travail trophée VP 2022 de 2.000 € obtenue précédemment par Sébastien JACOPS auprès de la SCC a été créditée. Elle sera versée sur le compte courant travail CAT.

13 – Matériel du club détenu par Marie TILLIARD :

Gérard BERNIER a contacté Marie TILLIARD pour définir la récupération du matériel du club stocké dans ses locaux.

Seul le triptyque utilisé pour présenter les activités du CAT lors du Game Fair est remisé dans un local sécurisé.

Elle propose de le rapatrier sur Paris lors d'un voyage en novembre.

Jean-Louis JACOPS rentrera en contact avec Marie pour le récupérer à cette occasion.

14 – Dossiers : Messieurs DE BOVEE et JACQUEL :

Suite aux appels intentés par Messieurs DE BOVEE et JACQUEL, la Centrale Canine a refusé les sanctions décidées par le comité du CAT pour vice de forme.

Le comité décide de leur envoyer un courrier LRAR pour leur signifier leur réintégration de membre du CAT pour 2022.

15 – Dossier : Monsieur Jacques TEDESCO :

Reporté à la prochaine réunion.

16 – Revue 2022-1 :

Reporté à la prochaine réunion.

17 – Concours photos été 2022 :

Stéphanie MELZER va transmettre par mail aux membres du comité toutes les photos reçues pour le concours. Ils devront individuellement en choisir 5 qui seront sélectionnées pour le choix final.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

18 – Appel à cotisations 15/12/2022 :
Reporté à la prochaine réunion.

19 – Questions diverses :
Marie-Hélène DEJEAN nous annonce :

A – Le propriétaire d'un Teckel a réussi une épreuve au naturel inscrite sur le carnet de travail, saisie dans Auracle et le logiciel des feuilles généalogiques.
Il demande notre intervention pour qu'elle soit enregistrée sur la fiche Lof Select de ce Teckel.

B – La saisie des résultats des tests d'utilisation étaient impossibles depuis le 15/09/2021, résultant d'une problématique informatique SCC.

Après une modification du logiciel, elle est désormais réalisable depuis le 21/10/2022.

La résorption du retard généré prendra un certain temps.

C – La Coupe de France 2023 sur petit gibier (lapin) est programmée au mois d'octobre.

Elle sera organisée par le CAT dans le parc de Monsieur Patrice RAQUIN à Lanty.

La présidente Jocelyne SCHOEN devra prendre contact avec les autres clubs du 3^e groupe qui y participent pour la préparer et le propriétaire du parc pour le réserver.

Fin de réunion : 18H00.

Le secrétaire général

Gérard Bernier

La Présidente,

Jocelyne Schoen

En application du dernier alinéa de l'article 16 des statuts (*ci-dessous*), ce projet de procès-verbal sera envoyé par mail à tous les membres du comité.

Les délibérations du comité sont transcrites dans des procès-verbaux soumis à l'approbation des administrateurs qui devront faire part de leurs observations dans les quinze jours de la réception du projet.

A défaut d'observations, le procès-verbal sera réputé approuvé. Il sera transcrit sur le registre des procès verbaux.

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU